

# AVIS N° 033 - 2023 / BRVM / DG

## TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO

### Emprunt obligataire "TPBF 6 % 2023-2028"

#### PREMIERE COTATION

Dans le but de mobiliser des ressources en vue de financer des investissements inscrits au budget de l'année 2022, l'Etat du BURKINA FASO, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "TPBF 6 % 2023-2028".

La diffusion des titres "TPBF 6 % 2023-2028" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 19 au 27 décembre 2022 inclus.

A l'issue de cette opération, 17 300 000 obligations "TPBF 6 % 2023-2028" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 173 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **10 janvier 2023**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPBF 6 % 2023-2028", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 09 mars 2023**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPBF.O16".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CORIS BOURSE est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPBF 6 % 2023-2028".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CORIS BOURSE : 01 BP 6585 Ouagadougou 01 ; Tél: (226) 25 33 14 85 ; Fax : (226) 25 33 14 83 ; e-mail : [corisbourse@corisbourse.com](mailto:corisbourse@corisbourse.com); site web : [www.coris-bourse.com](http://www.coris-bourse.com), ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 février 2023

**Le Directeur General**



**Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE**